

**Sujet :** [INTERNET] Projet ZA du bois de Bramard - Saint-Didier-en-Velay

**De :** Nathalie Béal <beal.nath@orange.fr>

**Date :** 25/05/2022 17:18

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Destinataire :

Préfecture de la Haute-Loire

6 avenue du Général-de-Gaulle

43000 LE PUY-EN-VELAY

[pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr](mailto:pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr)

Le 25/05/2022 à Saint-Just-Malmont

**Objet :** Projet ZA du Bois de Bramard - Saint-Didier-en-Velay

A l'attention de M. Eric Etienne, préfet de la Haute-Loire,  
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussignée, Nathalie Béal,

Résidant sur la commune de Saint-Just-Malmont,

Manifeste mon désaccord quant au projet de création de la Zone Artisanale du Bois de Bramard sur la commune de Saint-Didier-en-Velay.

En effet, d'un point de vue écologique, ce projet nécessite la destruction d'une zone humide pourtant indispensable, ainsi que la destruction d'une immense forêt naturelle. L'épuration est envisagée sur la station de Malmont, or celle-ci est destinée uniquement à l'épuration des eaux d'habitation.

De plus ce projet va être source d'importantes nuisances : routières, visuelles, lumineuses, sonores...

Je souhaite préserver la nature, la biodiversité, ainsi que la tranquillité !!

Je demande donc aux autorités compétentes de REFUSER la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir, Messieurs, mes sincères salutations.

Nathalie Béal